



VNF Centre-Bourgogne

Navig'Info

CR du 28 septembre 2023

Présents :

| Usagers de la voie d'eau | |
|---|------------------------------|
| Ackermans Anne | ANPEI |
| Bairstow James | European Waterways |
| Bensaad Riad | Croisieurope |
| Bostin Mark | Péniche-Hôtel E2F & CTF |
| Hayes Spencer | Peniche Hôtel |
| Launoy Michel | ANPEI |
| Mégret Olivier | Péniche Hôtel |
| Ourseau Dominique | Entente des canaux du centre |
| Rancelot Nicolas | Péniche Hôtel |
| | |
| VNF-Direction Territoriale Centre-Bourgogne | |
| Chevalier Vincent | VNF – Développement |
| Malet Céline | VNF – UTI Nivernais-Yonne |
| Mercuzot Léa | VNF – Développement |
| Poncet Sébastien | VNF – Saône-Loire |
| Vincent Nathalie | VNF – Bourgogne |

Propos introductifs : Nous arrivons dans les dernières semaines de navigation. Nous cherchons d'optimiser les réserves au mieux pour gérer les différents usages, dans le respect de la réglementation en vigueur.

BRIARE, LOING, CANAL LATERAL

- *cf. diaporama*

Canal du Briare : La perspective de fin de saison est envisagée au 15 octobre inclus pour :

- le canal de Briare (versant Loing) entre l'écluse 13 et 18,
- le canal de Briare (versant Loire),
- le Vieux canal Briare...

Si les prévisions se maintiennent, il s'agira bien d'une fermeture au 15 octobre car les niveaux d'eau s'effondreront rapidement.

La navigation entre Montargis et Rogny sur le canal de Briare pourra être maintenue jusqu'à la fin de la saison si les conditions restent inchangées.

Plusieurs péniches hôtels ont évoqué la présence de clientèle jusqu'au 4 novembre entre Rogny et Montargis. La navigation sera-t-elle possible cette dernière semaine sur ce secteur ? Post-réunion, Mme Perrot confirme que la navigation sur ce secteur sera possible jusqu'au 4 novembre. Toutefois, une demande formalisée par mail à l'UTI Val-de-Loire-Seine devra être réalisée. Il s'agira d'un passage à la demande avec un délais de prévenance de 48H -> uti.valdeloireseine@vnf.fr

La péniche *C'est la vie* a également sollicité la possibilité d'avoir deux jours supplémentaires, jusqu'au 6 novembre pour rejoindre sur lieu d'hivernage à Châtillon-sur-Loire. Il semblerait que le délai de deux jours supplémentaires soit possible. M. Megret doit se rapprocher de l'UTI Val-de-Loire- Seine pour avoir confirmation.

Canal Latéral à la Loire : Maintien de la navigation avec regroupement de bateaux est toujours mis en place et les perspectives dépendront des débits des rivières et des restrictions sur la Loire entre Dompierre et le Guétin, et de l'Allier entre le Guétin et Briare.

M. Ourseau alerte sur le fait que la société Locaboat risque de vouloir remonter des bateaux en hivernage via le canal Latéral à la Loire en fin de saison. Post-réunion, le SDVE prendra contact avec le loueur afin de connaître précisément ces besoins en matière de navigation en fin de saison.

CENTRE, ROANNE à DIGOIN, SEILLE

- cf. diaporama

Seille : La situation normale a été rétablie avec un mouillage de 1.50 m sur tout le linéaire.

Canal du Centre : La perspective de fin de navigation est envisagée à fin octobre pour le secteur entre Crissey et Saint Julien qui sera le secteur privilégié. Pour le reste, les perspectives sont assez optimistes, tout en gardant une réserve en fonction de la situation hydraulique.

Mark Bostin et James Bairstow demandent s'il sera possible de quitter le secteur de Saint Léger-sur-Deuhne aux alentours du 30-31 octobre. Ils ont été rassurés sur cette possibilité, en passant par le secteur Crissey – Saint Julien.

CANAL DE BOURGOGNE

- cf. diaporama

Les réserves sont extrêmement basses.

Saint-Jean-De-Losne – Dijon : La perspective à 15 jours permet d'affirmer un maintien du mouillage au moins à 1.60m. Mais un abaissement progressif jusqu'à une fermeture n'est pas à exclure selon la météo et le débit de la rivière Ouche.

Il a été demandé jusqu'à quand pourra être maintenu le mouillage à 1.60m entre Dijon et Saint-Jean-De-Losne. Cela dépendra de l'évolution du débit de la rivière Ouche et sa réaction à la diminution du niveau d'eau sur le tronçon amont du canal.

Après questionnement de nos services, il s'avère que les bornes du port de Dijon, situées côté Quai Navier sont opérationnelles.

Dijon-Pouilly-en-Auxois : Mouillage à 1.60m. Fermeture programmée **le 8 octobre 2023**. L'impact de la fermeture de ce secteur aura potentiellement des impacts sur le secteur Dijon-St-Jean-de-Losne.

Comme évoqué avec les gestionnaires de péniches-hôtels, la sortie des dernières péniches-hôtels du secteur Pouilly-en-Auxois – Dijon est à organiser jusqu'au lundi 09 octobre inclus, à la suite de quoi aucun passage ne sera autorisé.

Pouilly-en-Auxois à Ancy : fermeture depuis le 17 septembre. Aucun passage n'est autorisé.

Ancy-Le-Franc – Migennes : il a été rappelé que la dérogation a été activée pour prélever dans l'Armançon malgré l'atteinte du débit réservé.

A Noter : De nombreuses questions ont été posées sur les possibilités de rejoindre les lieux d'hivernage, ainsi que sur les services disponibles. Lors de la période de chômage, la navigation pourra être permise uniquement à condition d'obtenir une autorisation exceptionnelle de navigation. Nous invitons les usagers à transmettre leurs questions et demandes à l'adresse suivante :

developpement.dt.centrebουργogne@vnf.fr

NIVERNAIS-YONNE

- *cf. diaporama*

La situation hydraulique est assez tendue. Les débits de l'Yonne et de la Cure sont assez réduits. Cela n'empêche pas la navigation mais requiert une vigilance.

Les perspectives à 15 jours sont optimistes, tout en gardant une réserve en fonction du comité sécheresse qui aura lieu le jeudi 05 octobre prochain.

Aucune difficulté n'est à prévoir pour naviguer du 03 au 17 octobre entre Sens et Saint Martin. Sur ce secteur la période de chômage commence le 21 octobre.

PLANTES AQUATIQUES

- *cf. diaporama*

Très peu d'évolution.

Après consultation des usagers, la DTCB s'engage, à mettre en place une visioconférence « d'urgence » en cas d'éléments significatifs à communiquer sur la situation.

Prochain NAVIG'INFO : Le prochain Navig'Info se tiendra le **jeudi 12 octobre à partir de 10h00** en visioconférence.